



## **Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire du Club GV Ste Foy Les Lyon du 28 novembre 2023**

La présidente déclare la séance ouverte à 20h00.

Les comptes de l'exercice 2022 / 2023 ont été vérifiés par Madame Brigitte MARIE.

### **Participants :**

- . Mme Suzanne PUZENAT – Représentante et trésorière du CODEP EPGV
  - . Mr Robert FATINET – Vice-président de l'OMS de Ste Foy Les Lyon
  - . Mr Henri SANVISEN – Secrétaire adjoint de l'OMS de Ste Foy Les Lyon
  - . Mr Christian NOVENT – Adjoint délégué aux sports de Ste Foy Les Lyon
  - . Mme Evelyne LAMBERT – Présidente
  - . Mr Robert POT – Trésorier
  - . Mr Gérard LAMBERT – Président d'Honneur
  - . Mme Sophie NAMBLARD – Secrétaire
  - . Adhérents présents : 41
  - . Adhérents ayant donné leur pouvoir de vote : 88
  - . Adhérents ayant votés par correspondance : 14
- Soit un total de : 143

Le quorum pour cette consultation ayant été atteint, les résultats de vote sont entérinés.

### **Ordre du jour :**

- 1 - Rapport moral et d'activité par la Présidente
- 2 - Rapport financier de l'exercice 2022 / 2023 par le Trésorier.
- 3 - Présentation et approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2023 / 2024 par le Trésorier.
- 4 - Questions diverses

### **1ère Résolution :**

#### **RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE par la PRESIDENTE Mme Evelyne LAMBERT**

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de me présenter, pour celles et ceux qui ne me connaissent pas encore.

Je m'appelle Evelyne LAMBERT (présidente de la Gymnastique Volontaire de Ste Foy-lès-Lyon, depuis le mardi 29 Novembre 2016) et c'est mon 2ème Mandat, puisque le Mardi 21 Février 2021 j'ai été réélue.

Pour info : Un mandat dure 4 ans (comme les olympiades).

J'entame donc ma 8<sup>ème</sup> année.

Je tiens d'abord à remercier tous nos adhérent(e)s ici présent(e)s et celles et ceux qui ont voté et ont donc contribué au déroulement de cette Assemblée Générale. Je les remercie également, ainsi que les membres du CODIR (COMité DIRECTeur), pour leur soutien moral.

Je vais donc vous présenter les membres du Bureau et du Comité Directeur :



### **Présentation des membres actuels du Bureau :**

**Présidente :** Evelyne LAMBERT  
**Trésorier :** Robert POT  
**Secrétaire :** Sophie NAMBLARD

### **Les autres membres du Comité Directeur :**

**Président d'Honneur :** Gérard LAMBERT.

**Trésorier-Adjoint :** Michel CHERASCO

Francis LEROY

Christine BERCHEMIN a « démissionné » pour raison de santé.

### **Présentation de nos animatrices :**

Par ordre alphabétique : **Margareta (Margit), Nathalie C. (la blonde), Nathalie P.J (la Brune), Virginie et Vérane.**

La plupart de nos animatrices n'ont pas pu venir ce soir, car elles donnent des cours également dans d'autres clubs ou d'autres structures où elles interviennent souvent en soirée, pour un public travaillant en journée.

Le CODIR et moi-même les remercions pour leur travail, leur sérieux, la qualité et la diversité de leur cours, elles font vraiment leur maximum pour vous satisfaire.

### **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES :**

Nous avons réussi à terminer la saison sportive 2022-2023 avec 275 adhérent(e)s dont :

- . 80 nouveaux adhérents,
- . 178 adhérentES, 97 adhérentS,
- . 171 fidésiens, 104 autres communes (Lyon, La Mulatière, Oullins, ...),
- . 54 adhérents ont suivi 2 cours, 12 ont suivi 3 cours.

Le nombre d'adhérents 2022-2023 a progressé de 6% par rapport à la saison 2021-2022.

A titre indicatif, la progression déjà constatée pour la saison 2023-2024 est de l'ordre de 10%.

Nous constatons que ce nombre est toujours en progression depuis 2019 ; nous pensons que ceci s'explique pour diverses raisons :

- . le besoin de faire du sport après deux années de confinement,
- . le tarif attractif proposé,
- . la qualité des cours dispensés par les animatrices,
- . la convivialité que nous essayons d'entretenir,
- . l'ouverture de nouvelles activités comme le Swich Ball.

### **L'année sportive 2022 /2023 a été marquée par les événements suivants :**

1 – Deux séances découvertes d'**AQUAFIT** auxquelles ont participé une vingtaine d'adhérents fin août/début septembre 2023. Nous avons organisé un sondage auprès de ces participants afin de connaître leur ressenti.

Le résultat du sondage étant mitigé et l'investissement en matériel étant important, nous n'avons pas encore



décidé de la suite à donner.

**2 - Trail de l'Aqueduc** organisé par l'OMS de Ste Foy les Lyon et Chaponost en octobre 2022 ; la GV était présente sur un stand pour faire découvrir le Bungy Pump.

**3 - Le pique-nique** : Il a eu lieu sous le préau de la « Maison Chavril » le Mardi 13 Juin 2023.

Nous étions une cinquantaine de personnes à profiter de cette belle soirée, malgré le début pluvieux de la soirée.

Ce pique-nique est vraiment une tradition et un moment de convivialité pour notre section, cela nous a fait le plus grand bien, avec sa traditionnelle photo de groupe que vous pouvez retrouver sur notre site internet, dans la rubrique : « Photothèques ».

**4** – Pour information, l'AG du CODEP (Comité Départemental GV) s'est déroulée le 24 Novembre 2023. Je représentais notre club.

### **Pour 2023/2024 : Nous vous donnons dès à présent les informations à retenir :**

**1 - Notre partenariat avec « Calicéo »** va continuer et les personnes intéressées peuvent nous demander des cartes de remises. Elles seront valables jusqu'au **31/12/2024**.

**2 - Le pique-nique de fin d'année :**

Il se déroulera sous le nouveau préau de la « Maison Chavril » le **Mardi 18 juin 2024, à partir de 19h15**.

N'hésitez pas à consulter notre site internet où désormais nous mettrons un maximum d'information dessus !

**Adresse du site : <https://gymstefov69.fr>**

Il y a encore quelques nouveaux flyers mis à disposition, avec notre **QR-CODE**.

Après l'évocation de ces informations et de ces chiffres, je passe donc la parole à Robert (notre Trésorier) concernant la partie financière.

A la fin de cette assemblée, le Comité Directeur (CODIR) et moi-même vous inviterons au verre de l'amitié et vous souhaitons fort à présent, de très belles et bonnes fêtes de fin d'année.

**La résolution a été adoptée avec 143 votes « Pour » contre 0 vote « contre » et 0 vote « abstention ».**

**2ème Résolution :**

### **RAPPORT FINANCIER de l'EXERCICE 2022 / 2023 Mr Robert POT - Trésorier**

Le total des recettes ressort à 48 017 € et se décompose comme suit

- Cotisations adhérents : 44 421€ contre 30 660 € sur l'exercice précédent
- Subvention communale : 1 000 €
- Subventions Fédération : 2 000 €



- Aide de l'OMS pour achat matériel : 495 €
- Aide de l'OMS pour participation Forum des associations : 100 € (Prix du stand le mieux décoré).

Le total des dépenses ressort à 38 791 € et se décompose comme suit pour les principaux postes :

- Charges salariales : 24 563 € contre 18 056 € sur l'exercice précédent.
- Location salle : 1 664 € contre 1 350 € sur l'exercice précédent
- Licences GV : 8 630 € contre 6 243 € sur l'exercice précédent
- Achats d'études et prestations de service : 774 € contre 5 204 € sur l'exercice précédent.

Les écarts importants sur les postes Charges salariales et Achats d'études et prestations s'expliquent par :

- La création d'un nouveau cours.
- La rémunération de toutes nos animatrices sur la totalité de l'exercice
- L'arrêt de notre collaboration avec une animatrice extérieure (Camille SIMONKLEIN), employée en remplacement d'une de nos animatrices pendant la période de Covid.

Les subventions fédérales d'un montant de 2 000 € nous ont aidé à la création d'un nouveau cours.

Il faut noter la très forte augmentation des cotisations adhérents qui ont fait « exploser » nos recettes et nous permettent de dégager un résultat de 9 226 € qui a été placé en Réserves dans son intégralité.

**La résolution a été adoptée avec 143 votes « Pour » contre 0 vote « contre » et 0 vote « abstention ».**

### **3<sup>ème</sup> Résolution :**

#### **PRESENTATION et APPROBATION de BUDGET PREVISIONNEL 2023 / 2024 Mr Robert POT - Trésorier**

Le budget prévisionnel a été établi sur la base des informations connues début octobre 2023.

#### **Recettes :**

- Cotisations adhérents : 48 000 €
- Subvention communale : 1 000 €
- Subvention fédération : 1 200 €

***Les recettes prévues pour cet exercice s'élèvent à 50 200 €***

#### **Dépenses :**

Principaux postes :

- Salaires et charges sociales : 27 600 €

L'augmentation de la masse salariale et des charges sociales intègre

- La création de la nouvelle activité « yoga »



- L'augmentation du taux horaire de rémunération de nos animatrices de 5%, qui passera donc à 15,20€ et l'augmentation des charges sociales qui en découle.

A noter également l'augmentation du poste Licences GV qui tient compte de l'augmentation du nombre d'adhérent et de l'augmentation du coût unitaire.

### **Résultat :**

**Le résultat prévisionnel de l'exercice 2023/2024 ressort à 6 431 €.**

### **Commentaire :**

Il faut noter que sur cet exercice, les plannings des cours sont totalement pleins et que nous sommes donc au maximum de nos recettes.

Dans la configuration actuelle, la prise en compte des augmentations à venir (salaires et charges, location salle...) ne pourra passer que par une augmentation des coûts d'adhésion.

La création de nouveaux cours, sous réserve de disponibilité de salles et d'animatrices devra intégrer, pour chaque heure créée, un complet autofinancement.

**La résolution a été adoptée avec 138 votes « Pour » contre 2 votes « contre » et 3 votes « abstention ».**

### **4<sup>ème</sup> Résolution :**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **1) 1<sup>ère</sup> question**

De plus des questions se posent : Comment se fait-il , alors que l'exercice 2022-2023 est excédentaire et que celui de l'année en cours le sera également ( en moindre proportion ) , puisque nombre d'adhérents en hausse que vous envisagiez ENCORE d'augmenter le montant de nos cotisations ?

Après le Covid , et puisque le nombre d'adhérents était en baisse , c'était le prétexte évoqué . En 2023, le nombre d'adhérents est en hausse de 10% et c'est encore une augmentation que vous voulez appliquer !

Quelles nouvelles prestations , disciplines, sont envisagées en 2024 et années futures (à condition d'avoir des locaux et profs à disposition) ?

Réponse des membres du bureau :

Pour la pérennité du club, il est nécessaire d'avoir une réserve financière équivalente à au moins 50% de notre budget de dépenses pour pouvoir assurer la saison suivante ; en effet, nous ne connaissons pas à l'avance le nombre d'adhérents, qui peut baisser fortement, ou tout évènement « extraordinaire » type Covid

qui peut aussi impacter les finances du club. Pour information, un certain nombre de GV qui n'avait pas de réserve financière au moment de la Covid, ont dû fermer.

L'augmentation des cotisations pour la saison 2024-2025 devrait permettre, si le nombre d'adhérents est suffisant, de pouvoir ouvrir un nouveau cours sans toucher aux réserves financières.

A ce jour, nous n'avons pas statué sur le type d'activité que nous pourrions proposer ; cela fera l'objet d'un sondage auprès des adhérents.

2) 2<sup>ème</sup> question

Serait-il possible d'avoir 1 cours d'1h15 avec Nathalie PJ le lundi soir de 18h10 à 19h30, car la boxe ne démarre qu'à 19h45 ?

Réponse des membres du bureau :

La réponse est négative car tous les cours en salle sont d'1heure pour un même montant de cotisation ; de plus nous avons signé un engagement avec l'OMS pour l'occupation du gymnase Barlet pendant 1 heure le lundi soir.

3) 3<sup>ème</sup> question

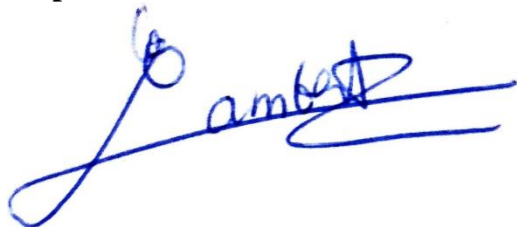
Pourquoi le prix du 2<sup>ème</sup> cours (50€) est aussi faible ? Economiquement, il n'est pas « rentable ». Ne peut-on pas envisager de l'augmenter pour favoriser le développement de nouveaux cours ?

Réponse des membres du bureau :

C'est l'histoire du club qui a instauré ce principe ; il est difficile de le modifier pour être au niveau de son coût réel en une seule fois ; on pourrait envisager de garder la cotisation du premier cours au même tarif et d'augmenter le prix des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> cours ; ce point pourra être discuter avec les adhérents via un sondage avant la prochaine AG.

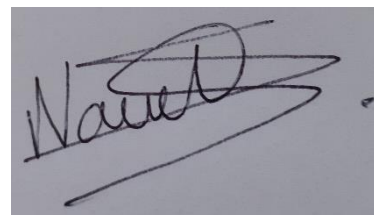
**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.**

**La présidente**



**Mme Evelyne LAMBERT**

**La secrétaire**



**Mme Sophie NAMBLARD**